

Avril 2004 - N° 17

## OBSERVATOIRE DU ROMORANTINAIS TABLEAU DE BORD N° 2 - QUATRIÈME TRIMESTRE 2003

La situation économique du Romorantinais a cessé de se dégrader au cours du 4ème trimestre, sans pour autant se redresser. Le contexte général n'est d'ailleurs pas favorable, ce qui fragilise d'autant les entreprises touchées directement ou indirectement par la cessation des activités de Matra Automobile.

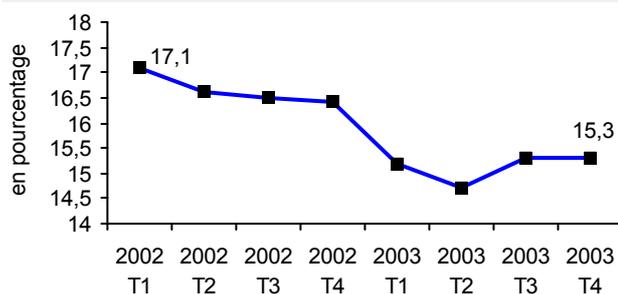
La part des cotisations non recouvrées à échéance par l'URSSAF, qui a légèrement diminué par rapport à son plus haut niveau atteint en septembre, reste très largement supérieure à la moyenne départementale, témoignant des difficultés de trésorerie de certaines entreprises. Les besoins en main d'œuvre sont limités, ainsi qu'en témoignent le volume des offres d'emploi déposées à l'ANPE, faible quoiqu'en progrès, et celui des déclarations d'embauche.

### Une pause dans la dégradation de la situation

Le chômage progresse encore. On constate tout au plus une stabilisation autour de 25 % de la part des chômeurs du Romorantinais dans le total départemental, chiffre à rapprocher des quelques 14 % de déclarations d'embauche. Rappelons que de nombreux anciens salariés de Matra, en congés de conversion, ne sont pas pris en compte dans ces chiffres de fin d'année.

Le blocage du marché du travail ne s'est pas encore traduit par une explosion de la précarité. Le nombre de nouveaux dossiers de surendettement est en repli sensible, ce qui n'est pas le cas en Loir-et-Cher. Les retards de paiement des loyers sont stabilisés. L'absence de reprise économique sur laquelle appuyer une nouvelle dynamique locale porte néanmoins en germe tous les ingrédients pour une dégradation dans les mois qui viennent.

Part de l'arrondissement de Romorantin dans le total départemental des cotisations dues à l'URSSAF de Blois



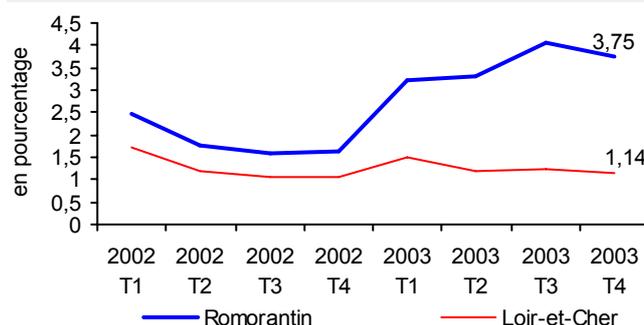
D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Le poids de l'arrondissement dans le total départemental des cotisations Urssaf est resté stable en cette fin d'année (15,3 %), rappelons qu'il était de plus de 17 % au début 2002. Le volume de ces cotisations relevant du Romorantinais est en baisse depuis plusieurs trimestres (de 4,1 % par rapport au 3ème trimestre et de 5,4 % par rapport à l'an dernier) alors que pour le département, le recul est récent (4,1 % également au dernier trimestre) faisant suite à une période de croissance (+ 1,6 % en un an).

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Le taux de reste à recouvrer demeure plus important dans l'arrondissement de Romorantin que dans le reste du département (il lui est trois fois supérieur). Mais il diminue de 0,29 point en fin d'année. Par rapport à décembre 2002, le taux départemental

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

connaît une détérioration de 0,07 point (1,14 % contre 1,07 %). Il s'est en revanche fortement détérioré dans le Romorantinais.

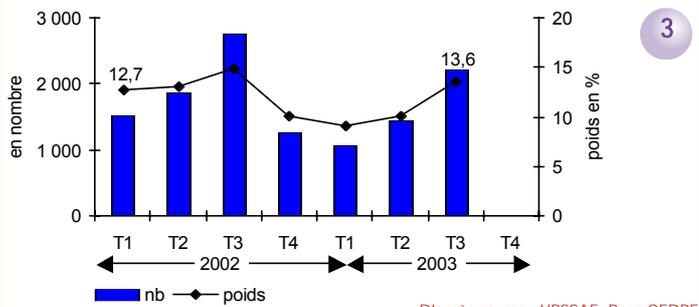
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

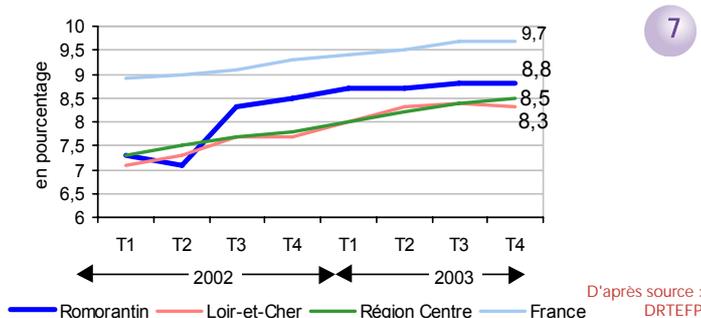
1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com -

**Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



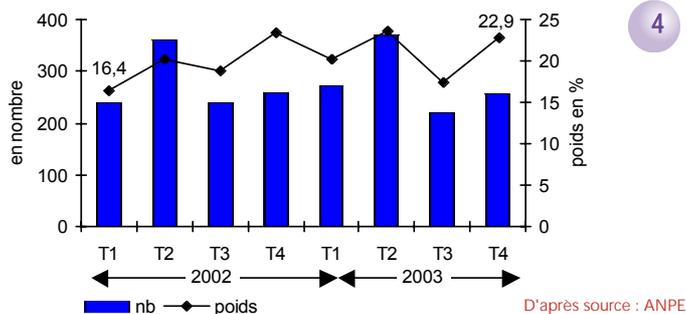
D'après source : URSSAF -Base CEDRE

**Evolution des taux de chômage**



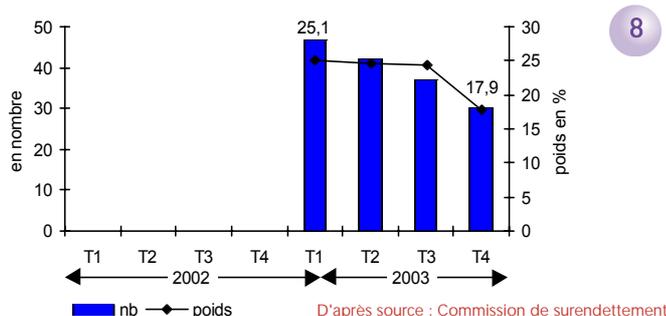
D'après source : DRTEFP

**Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A\* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



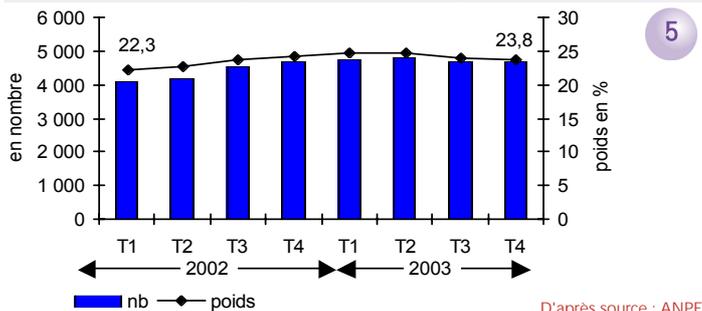
D'après source : ANPE

**Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



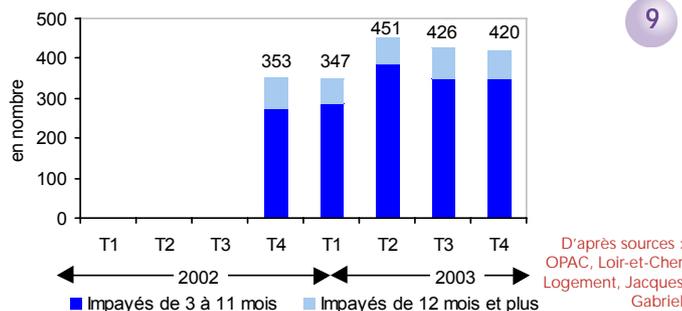
D'après source : Commission de surendettement

**Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



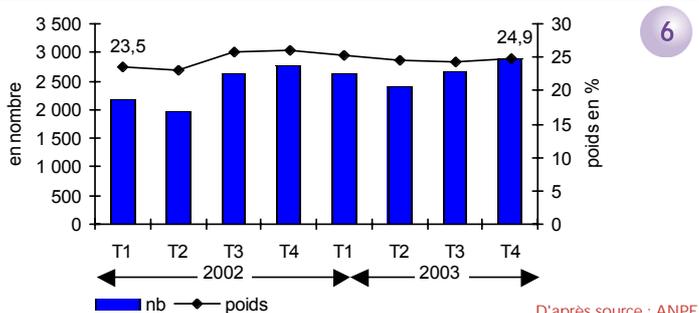
D'après source : ANPE

**Evolution du nombre de retards de paiements de loyers dans l'arrondissement de Romorantin**



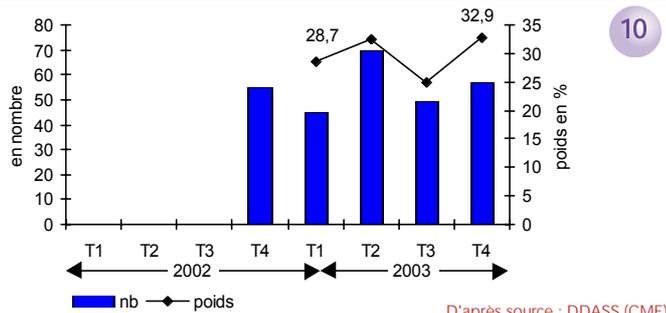
D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

**Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



D'après source : ANPE

**Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



D'après source : DDASS (CME)

3 Le 3ème trimestre est traditionnellement marqué par une augmentation des déclarations d'embauche (saisonniers, remplacements). Elle s'avère moins forte en 2003 qu'en 2002. Cependant elle est plus sensible dans le Romorantin que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, l'arrondissement se positionnant ainsi à 13,6 % du total départemental, soit 2 points de mieux qu'au 2ème trimestre.

4 Le nombre d'offres d'emplois durables a crû ce trimestre dans l'arrondissement de Romorantin de plus de 15 % par rapport au trimestre précédent, alors que le volume départemental sur la même période a diminué sensiblement, positionnant ainsi le poids de l'arrondissement dans le total départemental à presque 23 %.

\* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Le nombre de demandes d'emploi enregistrées ce trimestre dans l'arrondissement est en légère augmentation. Mais le poids du Romorantin s'est légèrement réduit : 23,8 % contre 24,3 % au 4ème trimestre 2002.

6 Au 4ème trimestre, le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 a augmenté de manière significative dans l'arrondissement (+ 8,7 % contre + 5,8 % dans le département). Ils étaient 2 904 au 31 décembre, soit le chiffre le plus important depuis 2 ans. Après un recul en milieu d'année, la part de l'arrondissement dans le total des demandeurs d'emploi du Loir-et-Cher atteint près de 25 %.

\* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage de l'arrondissement de Romorantin s'est maintenu ce trimestre à 8,8 % comme au trimestre précédent. Il enregistre une augmentation de 0,3 point par rapport à fin 2002 (+ 0,6 pour le Loir-et-Cher et + 0,7 pour la Région Centre). Il reste malgré tout supérieur aux taux départemental et régional et inférieur d'un point au taux français.

8 Le nombre de nouveaux dossiers de surendettement issus de l'arrondissement a baissé très nettement ce trimestre ; ainsi entre janvier et décembre 2003 on enregistre sur

le Romorantin une baisse de plus de 36 % faisant chuter par conséquent le poids de l'arrondissement dans le total départemental. Cette tendance tranche avec celle constatée au niveau départemental, le Loir-et-Cher ayant enregistré pour ce 4ème trimestre une hausse du nombre de dossiers.

9 Le nombre de retards de paiements de loyers baisse légèrement au cours de ce 4ème trimestre sur l'arrondissement. Il reste néanmoins à un niveau élevé, car comparé au même trimestre de l'année précédente, le Romorantin enregistre une évolution de + 19 % des impayés de plus de 3 mois, contre + 14,7 % pour le département.

10 On enregistre toujours une évolution irrégulière du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie (CME) dans l'arrondissement, alors qu'en Loir-et-Cher, on est en recul pour le 2ème trimestre consécutif. Au 4ème trimestre, 33 % des dossiers acceptés par la CME proviennent du Romorantin.